

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES OPCVM

UNOFI-RENDEMENT 2 (FR0010330514 - FR0007460472 - FR0010629352 - FR0011355999),

UNOFI-EXPANSION (FR0007460480 - FR0007496054)

UNOFI-OBLIG (FR0010649376 - FR0007485867)

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS

Paris, le 15 avril 2025

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts des Fonds Communs de Placement (ci-après les « FCP »), listés ci-dessus.

Nous vous informons qu'UNOFI-GESTION D'ACTIFS a décidé de procéder aux modifications suivantes :

1. Changement d'indicateur de référence

UNOFI-GESTION D'ACTIFS a décidé de remplacer les administrateurs d'indices Banque Centrale Européenne (BCE) et FTSE Russell par l'administrateur d'indices Bloomberg Index Services Limited.

UNOFI-RENDEMENT 2 :

A compter du 2 mai 2025, l'indice €STR (Euro short-term rate) capitalisé majoré de 8,5 points de base sera remplacé par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 1-3 Year TR (code Bloomberg : LET1TREU). Cet indice, établi par Bloomberg Index Services Limited, calculé en euros (EUR), coupons réinvestis, est composé d'obligations émises par les Etats membres de la zone euro libellées en euro, et ayant une maturité comprise entre 1 et 3 ans.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

A noter que l'indicateur de référence est utilisé seulement pour comparer la performance du FCP, étant précisé qu'aucune contrainte d'investissement sur l'allocation des actifs du portefeuille n'est établie par rapport à cet indice. Le gérant pourra donc, à son entière discrétion, s'exposer ou non à des titres composant l'indice susvisé.

UNOFI-EXPANSION :

A compter du 2 mai 2025, l'indice FTSE Eurozone Government Bond 3-5Y (coupons réinvestis) sera remplacé par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 3-5 Year TR (code Bloomberg : LET3TREU). Cet indice, établi par Bloomberg Index Services Limited, calculé en euros (EUR), coupons réinvestis, est composé d'obligations émises par les Etats membres de la zone euro libellées en euro, et ayant une maturité comprise entre 3 et 5 ans.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

A noter que l'indicateur de référence est utilisé seulement pour comparer la performance du FCP, étant précisé qu'aucune contrainte d'investissement sur l'allocation des actifs du portefeuille n'est établie par rapport à cet indice. Le gérant pourra donc, à son entière discrétion, s'exposer ou non à des titres composant l'indice susvisé.

UNOFI-OBLIG :

A compter du 2 mai 2025, l'indice FTSE Eurozone Government Bond 5-7Y (coupons réinvestis) sera remplacé par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 5-7 Year TR (code Bloomberg : LET5TREU). Cet indice, établi par Bloomberg Index Services Limited, calculé en euros (EUR), coupons réinvestis, est

composé d'obligations émises par les Etats membres de la zone euro libellées en euro, et ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

A noter que l'indicateur de référence est utilisé seulement pour comparer la performance du FCP, étant précisé qu'aucune contrainte d'investissement sur l'allocation des actifs du portefeuille n'est établie par rapport à cet indice. Le gérant pourra donc, à son entière discrétion, s'exposer ou non à des titres composant l'indice susvisé.

Nous souhaitons également préciser que les objectifs de gestion desdits fonds seront modifiés afin d'identifier clairement le nom du nouvel indicateur de référence.

2. Modification du profil de risque

Pour chacun des 3 fonds susvisés, il a été décidé d'augmenter le profil de risque, à compter du 2 mai 2025, comme suit :

	Avant	Après
Evolution de l'exposition aux titres spéculatifs	Exposition aux titres spéculatifs (haut rendement / <i>high yield</i>) : 0 % de l'actif net.	Exposition aux titres spéculatifs (haut rendement / <i>high yield</i>) : 10 % de l'actif net.
Evolution de l'exposition aux produits de taux (titres de créance et instruments du marché monétaire)	Exposition aux produits de taux : 100 % de l'actif net.	Exposition aux produits de taux : 110 % de l'actif net.
Fourchette de sensibilité	UNOFI-RENDEMENT 2 : [0-2] UNOFI-EXPANSION : [0-6] UNOFI-OBLIG : [5-7]	UNOFI-RENDEMENT 2 : [0-3] UNOFI-EXPANSION : idem. UNOFI-OBLIG : [4-8]

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modifications ne constituent pas une mutation et ne requièrent pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part. Les autres caractéristiques de ces FCP restent inchangées.

Vous pouvez consulter le DIC et le prospectus dans la rubrique « [Documentation réglementaire](#) » du site internet de l'Union notariale financière. Ces documents réglementaires sont également adressés sur simple demande par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

UNOFI-GESTION D'ACTIFS